

## Certification par la Haute Autorité de Santé (HAS)

### La certification des établissements de santé au cœur de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

La certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle. Des professionnels de santé mandatés par la HAS réalisent les visites de certification sur la base d'un manuel. Ce référentiel permet d'évaluer le fonctionnement global de l'établissement de santé.

Mise en œuvre par la HAS, la procédure de certification s'effectue tous les 4 ans. Son objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations d'un établissement de santé.

« Nos équipes médicales, soignantes et administratives, avec la Direction et la Conférence Médicale d'Etablissement ainsi qu'avec l'aide des représentants des usagers, s'impliquent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. »

La HAS a prononcé en avril 2010 la certification V2 sans réserve de la Clinique Pasteur-Lanroze. La 3<sup>ème</sup> itération a eu lieu en septembre 2013 avec 3 experts visiteurs. L'établissement est en attente du rapport.

## Qualité de la prise en charge (MCO Médecine Chirurgie Obstétrique)

(Publication par le ministère le 28/11/2013)

|   | Résultats de l'établissement |   |
|---|------------------------------|---|
| Prévention de l'hémorragie après un accouchement  | 92/100                       | ★ |
| Traçabilité de l'évaluation de la douleur   | 88/100                       | ★ |
| Suivi du poids  | 86/100                       | ★ |
| Qualité du dossier anesthésique   | 74/100                       | ★ |
| Surveillance clinique minimale après un accouchement  | 67/100                       | ★ |
| Qualité du dossier patient  | 56/100                       | ★ |
| Décision médicale en équipe en cas de cancer (Réunion de concertation pluridisciplinaire en cancérologie) | 55/100                       | ★ |
| Courrier de fin d'hospitalisation (transmis au médecin traitant dans les 8 jours)                         | 4/100                        | ★ |

★
★
★
★

Classe A
Classe B
Classe C
Classe D (non répondants)

- **Prévention de l'hémorragie après un accouchement** : Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux, évalue, par la traçabilité dans le dossier, la modalité de la délivrance, la réalisation d'une injection prophylactique d'ocytocine et le contrôle de l'état du placenta. Il est composé de deux niveaux d'exigence croissante : le niveau 1 évalue le suivi des recommandations. Le niveau 2 évalue en plus le respect de l'enregistrement de l'injection de médicaments.

- **Traçabilité de l'évaluation de la douleur** : Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux de conformité, évalue la traçabilité dans le dossier du patient de l'évaluation de la douleur avec une échelle

- **Suivi du poids** : Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux de conformité, évalue le suivi du poids à partir de la pré-admission chez le patient adulte.

- **Qualité du dossier anesthésique** : Cet indicateur, présenté sous la forme d'un score de qualité, évalue la tenue du dossier anesthésique. Pour chaque dossier tiré au sort, un score de qualité compris entre 0 et 1, est calculé à partir de 13 critères au maximum. La qualité de la tenue du dossier anesthésique est d'autant plus grande que le score est proche de 1.

- **Surveillance clinique minimale après un accouchement** : Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux, évalue, par la traçabilité, la surveillance clinique minimale dans les 2 heures qui suivent l'accouchement et l'examen autorisant la sortie de la patiente de la salle de naissance.

- **Qualité du dossier patient** : Cet indicateur évalue la tenue du dossier des patients hospitalisés. Il est présenté sous la forme d'un score de qualité compris entre 0 et 100. La qualité de la tenue du dossier patient est d'autant plus grande que le score est proche de 100.

- **Décision médicale en équipe en cas de cancer** : Cet indicateur évalue si une proposition de traitement a été émise par au moins trois médecins de spécialités différentes lors de la prise en charge initiale d'un patient atteint de cancer.

- **Courrier de fin d'hospitalisation** : Cet indicateur évalue la qualité du courrier de fin d'hospitalisation et son délai d'envoi.